

RW/912/2025/1009/13124/6

Lot 6

Mesure au compas forestier. Cubage: hauteur recoupe et défilement. Surface approximative: 12 ha Un abattage directionnel doit être pratiqué et doit intégrer le sens de la vidange et les cloisonnements pour que les houppiers, en tombant,créent un minimum de dommages pour les arbres à conserver ou les zones de semis naturels.Le cloisonnement (voie de vidange d'?une largeur de 4 m)t est matérialisé sur le terrain par des marquages en couleur sur les arbres. Les arbres marqués (parois du cloisonnement) doivent rester jusqu?à la fin de l?exploitation (ou au minimum laisser la tige recoupée à 1.5 m de hauteur).La vidange des produits s?effectue exclusivement par les cloisonnements d ?exploitation et chemins desservant la coupe.Le débusquage des produits situées à l?intérieur du peuplement se fait à l ?aide d?un câble ou d?un bras articulé, ou tout autre pratique de nature à réduire encore les dommages au peuplement (câble-mât, traction animale,) Les charges sont adaptées en permanence à la portance du terrain. Le traînage des grumes peut être pratiqué sous réserve que la traîne ne dépasse pas la largeur du véhicule tracteur et que les grumes soient soulevées au maximum.Le dépôt des rémanents se fait sur la largeur des cloisonnements d?exploitation, les branches principales étant déposées perpendiculairement à l?axe des cloisonnements d?exploitation et ce au fur et à mesure de l?avancement. Les engins d?exploitation auront une pression au sol la plus faible possible. L?utilisation de moyens réduisant la pression au sol par les engins est recommandé (pneus basse pression, tracks etc). Exploitation interdite par temps trop humide (fortes précipitations ou pluie continue sur plusieurs heures). Suite à la planification de divers travaux forestiers sur les parcelles concernées, le délai d?exploitation fixé au 15 septembre 2025 est à respecter impérativement. La visite du lot avant la vente est recommandée

Nombre d'arbres total	9 664	
Volume grumes	765,125	m³
Volume houppiers	221,000	m³
Volume total	986,125	m³
Cube moyen	79	dm³
Circonférence moyenne	40,182	cm
Surface de coupe	85,446	ha
Contact	ROSAR Laurent, 0477/97 13 47	
Triage	Triage D'habay-La-Vieille	
Propriétaire	Anlier Chenel Rulles Foret Dom	
Lieu(x)-dit(s)	FANGE DE GREDRU - cpe 4	
Vente	Vente domaniale FDI Anlier, FD Mellier, FE de Sainlez	
	Mercredi 15 janvier 2025 à 10:00	
	Chalet de la Hourette coordonnées gps: 49,787235 N et 5,688728 E	
TVA	6 %	

ertification PEFC	Oui		
-------------------	-----	--	--

	Hêtre Amélioration Normal Normal	Epicéa Amélioration Normal Normal
Cat.(cm)	Nbre Vol.(m³)	Nbre Vol.(m³)
25	3 240	-
35	2 833	-
	153,421	
45	1 724	-
55	917	-
	206,034	
65	457	-
	81,803	
75	203	-
85	92	1
95	36	-
	97,846	0,671
95	-	2
105	33	3
115	15	-
	29,058	4,836
125	1	1
135	7	-
145	20	-
	30,605	1,496
155	20	-
165	11	-
175	9	-
	59,772	
185	19	-
195	8	-
	62,494	
205	7	-
215	3	-
225	1	-
235	1	-
200	37,089	
Total grumes	9 657 758,122	7 7,003
Houppiers/Taillis	- 221,000	-